

L'Adresse—M<sup>me</sup> McDougall

Canada qui prévoit notamment le partage obligatoire des crédits à la rupture d'un mariage. Parmi les autres modifications, il y a l'acquisition précoce des droits, de meilleures pensions pour les femmes qui cotisent au régime d'un employeur, ainsi que la mobilité des pensions.

Au cours de la nouvelle session, nous donnerons par ailleurs la priorité au projet de loi autorisant le paiement dès novembre du crédit d'impôt pour enfants de 1986. Nous avons également respecté notre engagement envers les femmes qui n'ont pas toujours eu l'occasion de se faire valoir sur le marché du travail. Nous avons voulu, par notre loi sur l'égalité dans l'emploi, redresser la situation des femmes qui sont sous-employées depuis trop longtemps et leur donner la chance de mettre leurs aptitudes à profit. L'équité en matière d'emploi constitue une première démarche importante pour faire en sorte que les sociétés de compétence fédérale relèvent le défi et comprennent l'intérêt d'être des employeurs équitables.

Nous avons aussi supprimé de la Loi sur les Indiens les dispositions discriminatoires envers les femmes autochtones, et nous avons adopté une mesure qui facilitera le paiement des pensions de soutien. Dans le respect de nos engagements précédents, nous avons défendu la cause des femmes à l'occasion de tout débat national, ce que nous ferons de nouveau à la conférence des premiers ministres qui se tiendra le mois prochain à Vancouver.

• (1610)

[Français]

Notre gouvernement est fier de ces progrès. Mais nous savons qu'il nous reste encore beaucoup à faire. Il est évident que les problèmes auxquels les femmes font face ne peuvent être résolus du jour au lendemain, mais nous avons agi plus vite et de manière plus logique que les gouvernements précédents et nous continuerons de le faire.

La dernière décennie a été témoin de profonds changements dans la structure du marché du travail de notre pays. L'arrivée massive des femmes dans la population active, particulièrement des mères de jeunes enfants, a transformé notre vie économique et familiale. Les femmes portent encore la plus grande part du fardeau des responsabilités familiales.

Dans notre premier discours du Trône, nous nous étions engagés à ce que les femmes aient accès autant que les hommes au marché du travail. Suite à cet engagement, nous avons mis sur pied un comité parlementaire sur la garde des enfants. Nous avons veillé à ce que le comité dispose des moyens nécessaires pour terminer son travail et nous attendons avec impatience qu'il soumette son rapport le mois prochain. Le rapport servira de base à nos efforts dans le domaine de la garde des enfants. Les recommandations du comité parlementaire guideront nos discussions avec les associations féminines, les provinces, les milieux d'affaires et les syndicats.

Le discours du trône a réaffirmé la conviction de notre gouvernement qu'il est grand temps que les femmes puissent participer pleinement à toutes les étapes du processus de prise de décisions. Nous nous étions engagés à augmenter le nombre de femmes nommées à divers conseils, commissions et organismes fédéraux, et nous avons fait des progrès considérables dans cette direction. Déjà, plus de 25 p. 100 de nos nominations

discrétionnaires sont allées à des femmes. Nous avons également accéléré nos efforts pour augmenter le nombre de femmes occupant des postes supérieurs dans la Fonction publique. Aujourd'hui, 381 femmes font partie des cadres supérieurs de la Fonction publique. Lorsque nous sommes arrivés au pouvoir, il n'y avait que trois femmes sous-ministres; aujourd'hui, elles sont sept, dont certaines ont été nommées plus d'une fois depuis deux ans. Ces femmes sous-ministres occupent toutes des postes-clés. Comme mon propre sous-ministre (M<sup>me</sup> Janet Smith) qui est le sous-ministre de la privatisation. Notre gouvernement est déterminé à donner au secteur privé l'exemple d'une administration juste et équitable.

Et maintenant, monsieur le Président, permettez-moi d'insister sur la détermination de notre gouvernement d'améliorer l'accès des femmes à de meilleures perspectives d'emploi. Le marché du travail a profité trop longtemps des faibles salaires payés aux femmes. Nous devons les aider à sortir des ghettos d'emplois traditionnels et à obtenir des emplois correspondant à leur expérience, à leur éducation et à leurs ambitions.

[Traduction]

Nous sommes déterminés à veiller à ce que les femmes reçoivent un juste salaire pour leur travail. D'ici quelques semaines, la Commission canadienne des droits de la personne publiera des lignes directrices supplémentaires qui forceront les employeurs à appliquer la loi qui les oblige à payer le même salaire pour des travaux de même valeur dans les secteurs réglementés par le gouvernement fédéral. Mon collègue, le président du Conseil du Trésor (M. de Cotret), essaie, en étroite collaboration avec les syndicats de la Fonction publique, d'appliquer vraiment cette loi au sein de la Fonction publique fédérale.

[Français]

Quand nous sommes arrivés au pouvoir il y a deux ans, nous nous sommes vite rendu compte que les programmes d'emplois fédéraux ne répondaient pas aux besoins des Canadiennes. Nous avons alors entrepris une révision complète de ces programmes et les avons remplacés par une nouvelle stratégie de formation et d'emploi appelée «Stratégie de planification de l'emploi».

Les effets positifs de cette initiative commencent maintenant à se faire sentir. Pour la première fois, la stratégie fédérale sur l'emploi comprend des mesures d'équité dans l'emploi, telles que des objectifs en matière de participation des femmes. Ces objectifs ont aidé les femmes et les personnes sans emploi à se trouver un emploi productif et durable.

Au cours des deux prochaines années, nous continuerons de vérifier l'efficacité de nos programmes afin de veiller à ce que les Canadiennes profitent pleinement des possibilités de formation.

Puisque je parle de formation, monsieur le Président, j'aimerais signaler que, ce matin, j'ai rencontré ici à Ottawa mes collègues provinciaux et territoriaux. Nos discussions ont porté sur les façons dont les deux paliers de gouvernement peuvent collaborer à l'amélioration des programmes de formation offerts aux femmes. Les résultats de nos discussions seront soumis au premier ministre (M. Mulroney) et à ses homologues provinciaux pour être examinés lors de la prochaine conférence des premiers ministres le mois prochain.